



- Technicien ET en microtechnique
- Ingénieur HES en microtechnique, en informatique ou en mécanique.

Qualités que l'horloger devrait avoir

Les personnes se destinant à ces formations devraient être : Calme, patient, minutieux, pouvoir rester longtemps assis et si possible avoir une bonne vue bien qu'on puisse travailler avec des lunettes.

Opérateur/trice en horlogerie option spiraux

Pour les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire, il existe cette formation sur une durée de 24 mois à plein-temps en entreprise et en centre de formation à la Chaux-de-Fonds.

Les jeunes sont engagés en tant qu'apprentis par les entreprises.

A la fin de cette formation, les jeunes reçoivent un Certificat d'opérateur/trice option achevage-réglage de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse.

En complétant cette formation avec le module terminal (2 ans en emploi) de la formation modulaire en horlogerie pour adultes, l'opérateur/trice obtient un Certificat fédéral de capacité (CFC) d'horloger/ère praticien/ne.

La formation des adultes

Il existe la formation modulaire en horlogerie qui permet aux adultes en emploi ou non d'acquérir une ou des compétences spécifiques dans un secteur d'une entreprise horlogère.

Le suivi et l'obtention de tous les modules de formation amène la personne au CFC d'horloger praticien.

Les cours s'effectuent en soirée et le samedi matin ou durant la journée.

Les écoles dispensant cette formations sont:

- Cifom, Le Locle
- CIP - Centre interrégional de perfectionnement, Tramelan

La Convention patronale délivre des certificats d'opérateurs en horlogerie pour trois options, soit :

- Opérateur/trice option assemblage: Il faut avoir suivi les modules de base, d'assemblage et de culture générale.
- Opérateur/trice option posage/emboîtement: il faut avoir suivi les modules de base, de posage-emboîtement et de culture générale.



Apprentis du domaine de l'industrie en stage de pendulerie à l'école.

- Opérateur/trice option achevage/réglage: il faut avoir suivi les modules de base, d'achevage-réglage et de culture générale.

Cette formation n'est pas destinée aux mineurs qui, eux, suivent la filière traditionnelle.

La réinsertion professionnelle

A Genève, le *centre d'intégration professionnelle (CIP)*, dispense une formation d'horloger praticien aux personnes bénéficiant d'une mesure de réinsertion des offices cantonaux de l'Assurance Invalidité. La formation s'effectue au centre pour la pratique et en collaboration avec l'école d'horlogerie de Genève pour les cours théoriques. Sa capacité annuelle d'accueil est de 4 personnes.

La formation continue

Outre la possibilité de se former à l'interne, les horlogers ont la possibilité de se perfectionner ou de se remettre à niveau au Centre suisse de formation et de perfectionnement horloger. (WOSTEP).

Quelques liens Internet utiles pour trouver des renseignements supplémentaires :

- Convention Patronale de l'industrie horlogère suisse: www.cpih.ch

- Fédération Horlogère Suisse www.fhs.ch/fr/
- WOSTEP *Watchmakers of Switzerland Training and educational program* Centre Suisse de formation et de perfectionnement horloger, Rue des Saars 99, 2000 Neuchâtel, Tél. 032/ 729 00 30, fax 032 729 00 35

- CIP - Centre interrégional de perfectionnement Les Lovières 13, 2720 Tramelan Tél. 032/ 486 06 06 www.cip-tramelan.ch
- Aldo Tacchini Responsable de la Réadaptation Professionnelle du CIP atacchini@cip.ch
- horlogerie-suisse.com www.horlogerie-suisse.com

ERIC COSANDEY,
Enseignant à l'école d'horlogerie de Genève et webmaster du site:
<http://www.horlogerie-suisse.com>